

Séance du 19 mars 2024

COMITÉ SYNDICAL
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni le vingt février de l'an deux mil vingt-quatre à dix-huit heures, à Grand-Couronne dans les locaux du conservatoire, sous la présidence de Madame Julie Lesage.

Étaient présents : Mmes Julie Lesage (présidente), Bernadette Gruel (vice-présidente), Hélène Pelli (titulaire), Dieynaba Diallo (titulaire), M. Michel Cantais (vice-président), Bruno Courtois, (titulaire), Joël Bigot (titulaire)

Était absent excusé : M. Laurent Turquer (titulaire).

La séance est ouverte à 18 h 10, M. Cantais est nommé secrétaire de séance

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,
Sur présentation de la balance provisoire du compte administratif 2023,
Décide la reprise anticipée des excédents cumulés au Budget Primitif 2024

Constatant que la balance du compte administratif présente :

Un excédent de fonctionnement cumulé de	61 050,56 €
Un déficit de la section d'investissement de	78 352,55 €

Constatant qu'il y a des restes à réaliser en investissement :

En dépenses
En recettes

Décide d'affecter la totalité des excédents de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Report à nouveau 002	61 050,56 €
Report à nouveau 001	78 352,55 €

Vote à l'unanimité (par 7 voix pour) la reprise anticipée des excédents cumulés au budget primitif 2024.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,



Julie Lesage

